

Programme

Econaviguer

DANS LES EAUX
FRANÇAISES

Stratégie de développement pluriannuel
Déploiement 2024 - Juin 2025

Programme

Éconaviguer



Sommaire

De 2013 à 2023

Les partenaires du Programme

Stratégie et déploiement du Programme

1. Contexte actuel de l'Éconavigation
2. Actions annualisées du Programme
3. Les 8 axes stratégiques pour le Programme

Programme d'actions en 2024 - Juin 2025

1. Actions annualisées
2. Valorisation des actions et outils
2. Actions spéciales

Récapitulatif des budgets & planning

De 2013 à 2023

Un constat : une pression grandissante sur les milieux marins

La multiplication des pressions et des impacts environnementaux liés aux différentes pratiques nautiques et professionnelles sur le littoral français, invite à s'engager collectivement dans la réduction de ces pressions. Les activités nautiques très prisées sur le littoral français ont leur rôle à jouer dans cette réduction de ces pressions.

... et une proposition : l'aire marine protégée, territoire d'expérimentation

En première ligne pour la protection du milieu marin côtier et à l'interface des différents acteurs qui s'y côtoient, **le réseau des aires marines protégées** était de ce fait, le territoire d'expérimentation logique et idéal de l'« éconavigation ». C'est en effet sur ces espaces protégés qu'il fallait prioritairement mettre en place des **actions de sensibilisation, des projets techniques de limitation de l'impact du nautisme et des projets collaboratifs coordonnés**. Ces projets ont permis une évolution des consciences et des comportements des pratiquants. Ces actions ne peuvent fonctionner et s'ancrer durablement que si ces usagers sont activement associés au développement des projets qui les concernent et à travers eux, à la bonne gestion du site.

Pour mettre en œuvre ces objectifs et répondre aux enjeux identifiés, le Programme « **Éconaviguer dans une aire marine protégée** » porté par l'Office Français de la biodiversité, le réseau EcoNav, aujourd'hui par l'association Innovations Bleues, s'étaient donné pour objectifs :

1. D'impulser et de coordonner le développement de l'éconavigation dans le réseau des AMP, en collaboration avec les gestionnaires d'AMP par la mise en place d'un Groupe de travail national et l'organisation de réunions de concertation régulières ;
2. D'accompagner une sélection de projets territoriaux proposés par des membres du réseau, soit à travers une participation financière (appels à projet), soit par le moyen d'un accompagnement humain (conseil) ;
3. De pérenniser une stratégie d'action basée sur l'entraide et le retour d'expériences, à travers une concertation régulière sur des sujets essentiels, le développement d'outils pratiques destinés au réseau des AMP (fiches retours d'expérience, films documentaires, journées techniques, session de formation etc...) et une documentation de qualité (cahiers techniques, notes documentaires...).

Ainsi, depuis 2013, en vue de développer l'éconavigation dans les aires marines protégées (AMP) autour de diverses thématiques : écotechnologies, sensibilisation et information, reconnaissance et certification de bonnes pratiques, gouvernance ..., **l'Office Français de la Biodiversité (OFB), en collaboration avec l'Association EcoNav, puis Innovations bleues**, ont lancé des **appels à projets** qui ont eu lieu en 2014 et 2015 et ont permis le développement de nombreux outils et actions à destination du réseau des AMP et des acteurs de l'éconavigation.

Un ensemble de ressources sont disponibles sur le **Portail de l'Office Français de la Biodiversité** : <https://professionnels.ofb.fr/fr/node/1064>

Des ressources plus larges sont également accessibles sur la **Dropbox du Programme** à destination des gestionnaires. On y trouve notamment des documents plus « internes » quant à la mise en œuvre des appels à projets du Programme.

Parmi ces ressources, **les cahiers techniques**, qui ont permis de répertorier et d'analyser les différentes alternatives existantes et les projets en cours de recherche ou de développement, allant dans le sens d'une navigation durable. L'OFB a accompagné l'association Econav pour la production de ces **3 cahiers techniques** :

- Bateaux et équipements
- Ports et abris
- Pratiques et comportements en milieu marin

Sont disponibles **21 fiches retours d'expériences** liées à l'éconavigation classées par **quatre grandes thématiques** :

- Mouillage éco-innovant
- Balisage et flux
- Bateau propre
- Gouvernance
- Promotion des bonnes pratiques

Enfin, le portail de l'Office Français de la Biodiversité donne également accès à des fiches de synthèse des projets réalisés suite aux appels à manifestations d'intérêt de 2014 et 2015 :

- Fiche projet - Parc naturel marin du golfe du Lion
- Fiche projet - Belle-Île
- Fiche projet - alternative aux antifouling - Parc naturel marin d'Iroise
- Fiche projet - Chausey
- Fiche projet - golfe du Morbihan
- Fiche projet sur les sites Natura 2000 du bassin de navigation des Glénan
- Fiche projet - éconavigation dans le Parc national de Port-Cros

Sont également disponibles en ligne :

- **Les rapports des Rencontres interprofessionnelles (RI) 2018 et 2019** et bientôt en ligne sur notre futur site concernant les RI de 2021,
- **Les compte-rendus des réunions du Groupe de travail national** du Programme
- **Les « lettres de l'Éconavigation »** avant 2019 et **les newsletters du Programme** à partir de 2019.

Si la mise en œuvre de projets et des Fiches Retours d'Expériences correspondantes ont connu un grand succès, il n'est cependant, pas possible aujourd'hui de quantifier et d'objectiver la diffusion de ces différents outils. On notera que ces outils informatifs et d'aide à la décision devraient être plus largement diffusés à d'autres acteurs du nautisme, collectivités, ...

En 2020, le programme nécessite une réflexion en termes de périmètre et d'orientation. Innovations bleues souhaite remobiliser le réseau des professionnels de l'éconavigation, en l'élargissant à de nouveaux acteurs, notamment économiques, et le Programme devient "Éconaviguer dans les eaux françaises".

Programme

Éconaviguer



Les partenaires du Programme

Expertise scientifique et réseau universitaire

2019. Université de Bretagne Sud (UBS)

2021. Université de Montpellier

Depuis 2013, Le programme Éconaviguer dans une AMP a bénéficié à la fois d'**une vision globale et d'une vision locale des enjeux**, et cela grâce à l'OFB, ses délégations de façade, les gestionnaires d'aires marines, les acteurs du réseau Econav et des experts indépendants consultants... prenant ainsi en compte les particularités d'une zone ou d'un bassin de navigation tout en les replaçant dans un contexte plus général. Le présent projet propose de poursuivre cette dynamique locale et nationale, en consolidant également l'inflexion donnée en 2021 d'association des acteurs de la filière nautique et en renforçant les liens avec certains organismes scientifiques.

La collaboration d'EcoNav et depuis 2018, d'Innovations Bleues, relayé depuis 2019 par One Step Ahead pour la coordination du Programme, a permis d'apporter une **expertise stratégique et un conseil technique** aux porteurs de ces projets dans les AMP engagées, mais également de faciliter la mise en réseau des différents acteurs impliqués et les partages d'expériences réalisés.

Aujourd'hui, grâce au partenariat mis en place avec l'**Université de Bretagne Sud (UBS)**, notre Programme s'appuie sur l'expertise scientifique, la valorisation des travaux de Recherche et de développement pour l'éco-innovation dans le nautisme.

Un nouveau partenaire scientifique : l'**Université de Montpellier**, a rejoint le Programme en 2021, s'associant particulièrement au Programme autour des Rencontres interprofessionnels 2021. Ce partenariat a également permis au Programme de s'ouvrir davantage sur la façade méditerranéenne et de compléter l'expertise scientifique du réseau. Les consultations menées auprès de la filière nautique en 2021 ont également montré des convergences et des attentes de la filière en matière d'accompagnement pour une transition écologique. Le présent projet propose de consolider cette dimension.

1. Stratégie et déploiement

2021 - Consultations et précisions des missions du Programme

2022 - Redéploiement du Programme

En 2021, Innovations bleues, en lien avec les partenaires a proposé d'établir un bilan des actions du programme "**Éconaviguer dans une AMP**" depuis 2013, en consultant les gestionnaires d'AMP et la filière nautique et de concevoir la stratégie et les objectifs d'un Programme plus ambitieux sur l'éconavigation : « **Éconaviguer dans les eaux françaises** » et pour les années à venir :

Quelles évolutions des objectifs et des enjeux de l'éconavigation ?

Pour quels publics ? Et quelles évolutions dans notre cadre ?

Quelles actions et projets pouvant être portées à moyen et long termes ?

Quelles évolutions pour les méthodes et les process de fabrication des équipements et bateaux ?

Quelles propositions dans un Programme pluriannuel ?

Afin d'accompagner cette réflexion, le Programme a notamment mené **deux actions de consultations et concertations** :

- la consultation d'acteurs clés du nautisme et des entreprises engagées sur l'éco-navigation,
- un questionnaire à destination des gestionnaires d'AMP.

A l'issue de cette consultation, le Programme a pu mettre en œuvre une vision à long terme, pérenniser des actions annuelle ou périodiques, développer de nouveaux supports de diffusion et valorisation des initiatives :

1. Le contexte actuel de l'éconavigation
 2. Les actions annualisées du Programme
 3. Les nouveaux outils de valorisation et de diffusion du Programme
 4. Les axes stratégiques de développement du Programme
-

Programme

Éconaviguer



1. Contexte de l'éconavigation : une nouvelle vague d'éco-innovation

Le contexte entourant notre thématique a évolué. Autour des années 2010, nous avons connu une forte émergence des grandes thématiques de la préservation de l'océan et du développement durable des activités maritimes, autour notamment du Grenelle de la mer, en 2009.

Aujourd'hui, nous assistons à une deuxième vague de mobilisation des acteurs et de leurs réseaux, autour de ces enjeux, notamment face à l'urgence et aux impératifs de décarbonation et de transition écologique. À l'instar du développement des clusters régionaux, de la mobilisation de la filière de la course au large, le secteur nautique porte une nouvelle vague de mise en place des projets – notamment en Recherche et développement – et apportant de nouvelles connaissances et expériences dans le domaine du nautisme et de l'éconavigation.

Historiquement, notre Programme était porté par l'association Econav qui regroupait des personnes et des entreprises engagées dans l'Econavigation. Ce réseau s'étant essoufflé, il a momentanément été suppléé par Innovations Bleues. Aujourd'hui, dans le contexte que nous connaissons, ce réseau est redevenu essentiel pour accompagner les missions du Programme. Le redéploiement du réseau Econav est tout aussi nécessaire au Programme, qu'il l'est pour les personnes et entreprises engagées dans l'Éconavigation, pour leur assurer visibilité, information, partage, rencontres.

Le Programme *Éconaviguer* renforce ainsi son rôle clé dans l'accompagnement des acteurs de l'éconavigation, tant pour le réseau des AMP et les acteurs de la filière nautique, et leurs collaborations respectives : plateforme d'échanges, de veille, facilitateur, agrégateur, expert, instance de réflexion sur les thématiques de l'éconavigation.

Programme
Éconaviguer



2. Les actions annualisées du Programme

Dès 2021, le Programme a mis en place différentes actions annualisées :

- **Les newsletters du Programme proposent** sous un format html avec une diffusion à des réseaux et contacts élargis (1300 contacts), de suivre l'actualité du Programme, mais aussi des initiatives liées à l'éconavigation, ainsi qu'un agenda, une revue de presse et un suivi des appels à projets.
- **Les réunions du Groupe de travail national** (120 gestionnaires et autres acteurs partenaires) se réunissent 2 fois par an pour échanger sur les projets de l'éconavigation et travailler ensemble sur les orientations et les actions du Programme.
- **Les Rencontres interprofessionnelles déjà existantes depuis 2019**, sont le point d'orgue du Programme. Elles permettent de rapprocher la communauté des gestions d'AMP et des communautés de la filière nautique, autour des thématiques de l'éconavigation.
- Le partenariat avec l'Université de Bretagne Sud (UBS) a permis la mise en place chaque année, de **deux webinaires de formation et d'échanges sur des thématiques technique**, ainsi que la réalisation de travaux de recherche dédié.

Globalement, nous avons pu faire le constat d'un certain nombre d'avancées et de confirmations quant aux **évolutions et missions du Programme** :

- la meilleure **identification et connaissance** du programme par les acteurs du nautisme et autres publics,
- le rapprochement et le **meilleur dialogue** avec les acteurs clés du nautisme,
- l'émergence du Programme en tant que **programme national** sur l'éconavigation et l'éco-innovation dans le nautisme,
- Le renforcement de l'implantation du Programme sur la **façade méditerranéenne** avec la possibilité de mise en place d'un Groupement d'intérêt scientifique

Ainsi émergent davantage encore au vu des besoins des gestionnaires et enjeux de l'éconavigation :

- **Le rôle de veille** du Programme quant aux projets de l'éconavigation qu'ils soient internes ou externes à l'OFB
- **Le rôle de facilitateur, fédérateur d'acteurs, pourvoyeur d'expertise** sur des projets et thématiques de l'éco-navigation
- **Le rôle d'instance de réflexions** sur les orientations stratégiques pour l'éco-navigation & l'éco-innovation dans le nautisme.

Programme

Econaviguer



Programme

Econaviguer

Stratégie pour une
plaisance bleue verte
8 axes stratégiques de
développement

Ensemble
pour

Stratégie pour une plaisance bleue verte

8 axes stratégiques de développement

À travers ces 8 axes stratégiques de développement, le Programme *Éconaviguer* dans les eaux françaises, souhaite accompagner le développement d'une plaisance et de pratiques nautiques, dynamiques et moins impactantes, en lien avec le milieu marin, tant à travers sa connaissance que sa préservation. Il semble important de rappeler que les navigateurs et que des pratiquants bien formés et bien accompagnés, seront toujours des passionnés ou du moins, citoyens sensibles au milieu marin et à sa préservation.

Il s'agit en outre, d'accompagner la filière nautique afin de réduire les impacts du cycle de vie des bateaux et de leurs équipements, et de proposer aux pratiquants des produits et solutions éco-innovantes nécessaires à la réduction d'impacts tant de la filière que des pratiques.

Axe 1. Continuité et missions du Programme

La première phase du Programme *Éconaviguer* dans les eaux françaises, a permis aux gestionnaires d'aires marines protégées de se saisir de nombreux sujets et enjeux de l'éconavigation et d'œuvrer à la recherche de solutions. Elle a aussi permis aux gestionnaires de se rapprocher du monde du nautisme et des acteurs de la filière, notamment d'entreprises engagées et innovantes.

A l'issue de ces années de travail et de collaboration, le rôle et les missions du Programme autour des enjeux de l'éconavigation et de l'éco-innovation, ont émergé et se sont affirmés. Ainsi, tout en continuant d'assurer la valorisation et la diffusion des enjeux, des actions et des outils du Programme, les missions déjà identifiées constituent le 1^{er} axe du Programme :

- **Le rôle de veille du Programme** quant aux initiatives autour de l'éconavigation,
- **Le rôle de facilitateur, fédérateur d'acteurs, pourvoyeur d'expertise,**
- **Le rôle d'instance de réflexions et de dialogue** sur les orientations stratégiques pour l'éco-navigation & l'éco-innovation dans le nautisme.

Axe 2. De la connaissance des usages à une gestion intégrée et participative

Dans les aires marines protégées comme sur les autres bassins de navigation, la méconnaissance des usages des plaisanciers et autres pratiquants peut être une source importante de dissonances, voire de discordes, qui sont autant d'obstacles à l'adoption de mesures efficaces pour la préservation du milieu et la mise en place de solutions par les instances de gouvernance de ses zones.

Une meilleure connaissance des usages, et finalement une compréhension mutuelle des façons d'agir des différents acteurs sur zone, pourrait se faire tant par la mise en place de cellules locales d'analyse objectives des usages, en lien d'une part, avec les représentations d'usagers et les usagers eux-mêmes, et d'autre part, avec les instances de gestion et de régulation au sein des AMP et bassins concernés. Différents projets portés par l'OFB traitent de la question des usages dont le GIS HOMMER, les travaux du Life Marha et de l'UMR AMURE de l'IFREMER et du CNRS/UBO (dans le cadre de Directive Cadre Stratégie pour le Milieu Marin – DCSMM) sur la gouvernance.

Par ailleurs, le **déploiement de cellules locales d'analyse des usages proposant des indicateurs objectifs « baromètres »** permettant de mesurer le **niveau d'imprégnation et d'implication des plaisanciers** dans la vie et la gestion des aires marines ou autres zones de navigation, à travers les systèmes de gouvernance, les prises de parole, les participations à des projets communs, serait un outil de gestion intégrée tout comme de prévention des conflits. Et l'utilité de tels outils se fait d'autant plus sentir lors de situations difficiles, voire conflictuelles ou face à des dommages importants à caractère d'urgence, comme l'impact des mouillages sur la posidonie. D'une manière générale, il semble primordial d'impliquer et d'engager les pratiquants positivement et de manière durable dans la vie de leur bassin de navigation, en tant que citoyen ou via leur tissu associatif. On pensera notamment au développement de projets de préservation du milieu et de science participative. **L'ENVS est porteuse de cette idée de mise en place de cellules objectives d'analyse des usages et d'indicateurs d'intégration des pratiquants, et serait un partenaire particulièrement éclairant sur ces thématiques.**

Axe 3. Connaissances des impacts : Mise en place d'observatoires des impacts

Si aujourd'hui, le monde du nautisme et ses acteurs ont une bonne connaissance de la typologie des impacts liés au nautisme, à sa filière et à ses pratiques, il apparaît néanmoins essentiel de mieux appréhender et de mesurer ces impacts tant d'un point de vue qualitatif que quantitatif. Des dispositifs de mesure pourraient être mis en œuvre à travers la **création d'observatoires des impacts**, zones de mouillages ou ports, connaissant de fortes variations dans leurs fréquentations. En effet, la concentration des bateaux, voire de la saturation des bassins, paraît un critère important à prendre en compte.

Il existe bien sûr nombre de critères déterminants. Ainsi, ces observatoires pourraient être situés dans des zones de caractéristiques différentes en termes de marnage, de milieux et de pratiques nautiques afin de proposer un plus large panel d'analyses et de réflexions sur les impacts. Outre la meilleure connaissance et quantifications des impacts du nautisme et l'on pense tant aux pollutions, qu'aux dommages physiques ou aux nuisances sonores ou la génération de vagues, ces observatoires permettront de prioriser les impacts et d'envisager des solutions les mieux adaptées aux zones et conditions de navigation. De telles « plateformes d'évaluation et d'analyse des impacts » pourraient être mises en place dans des aires marines protégées, avec les gestionnaires, et éventuellement, avec les partenaires scientifiques du Programme, et ce sur différentes façades.

Ces questions sont à mettre en lien avec les travaux réalisés par le GIS HOMMER, ainsi que le projet RESOBLO, porté par l'OFB, qui teste sur 4 parcs naturels marins la mise en place d'observatoires des usages de loisirs sur le littoral.

Axe 4. Sensibilisation : campagne nationale avec les acteurs du nautisme pour parler au plus grand nombre

Comme cela a été évoqué précédemment, nous assistons à un nouveau mouvement de **prise de conscience et d'actions** quant à l'impact du nautisme, ainsi qu'à l'émergence de nouveaux acteurs engagés.

Depuis déjà les années 2000, nombre d'associations et d'outils se sont adressés aux plaisanciers afin de les sensibiliser aux enjeux de la préservation du milieu et de la réduction de leurs impacts. On pourra citer sans être exhaustif : l'association Voiles de Neptune, l'éco-charte du marin, l'association Écho-gestes, la campagne éco-gestes Méditerranée. Il en était de même de la part des fédérations professionnelles et de pratiquants qui ont su développer aussi des outils de sensibilisation. On peut se féliciter de la multiplication de ces initiatives, d'autant plus lorsqu'elles sont implantées pour beaucoup, localement dans les territoires au plus proche de leurs publics cibles.

Ceci étant, de nombreux acteurs font le constat que le monde du nautisme et de la protection du milieu marin, des aires marines protégées n'ont pas encore parlé **d'une seule voix aux navigants et aux pratiquants, permettant ainsi un écho plus important à l'échelle des 15 millions de pratiquants occasionnels ou réguliers**, harmonisant ainsi leurs discours sur les objectifs, enjeux, constats, cadres réglementaires, recommandations et bonnes pratiques.

Un des enjeux de la mise en œuvre d'une telle campagne nationale serait de s'appuyer sur les acteurs à même de porter une telle dynamique de projet et de la faire aboutir favorablement.

Axe 5. La formation & la culture nautique pour des pratiques sécurisées et responsables

Au-delà des actions et argumentaires de sensibilisation, un des enjeux majeurs de l'ensemble du monde du nautisme est la formation et l'acculturation des pratiquants, et particulièrement des nouveaux venus. Mais globalement, on peut constater un **relatif déficit de « sens marin »**, notion rassemblant les règles de la pratique en lien avec la bonne connaissance du milieu marin, tant en ce qui concerne les attitudes de sécurité, que la préservation de ce milieu.

La réforme du **Permis Mer**, la question mise en place de permis Voile et de Motonautisme, la mise en place **d'un livret nautique numérique de compétence**, telles que proposées dans le rapport "Nautisme de demain. 2021" (Lyon-Caen, Sellier), commandé par le ministère de la mer, sont autant d'initiatives qui appellent à la participation de l'OFB, des gestionnaires d'AMP et du Programme sur les volets environnementaux de ces instruments de formation et de compétences. Cette démarche doit bien sûr également s'inscrire dans le cadre de la formation des formateurs, dont l'attrait de la profession et la stabilité professionnelle posent aussi question.

Plus largement, et à l'origine de ce qui constitue la **culture nautique française**, il y a, particulièrement dans le monde de la voile, l'ADN de la connaissance et de la passion du milieu marin. Il existe en effet tout un système de valeurs partagées hier et encore aujourd'hui par de nombreux pratiquants : apologie de la lenteur (un bateau qui « marche bien » va à la vitesse d'un marcheur), idée d'avancer grâce et avec les éléments, jamais contre, silence avec seul le bruit des vagues et du vent, espace de vie limité et sobriété des équipements, convivialité, sociabilité et solidarité entre gens de mer, et bien sûr amour de la mer.

Au-delà de ces valeurs du nautisme à la voile, on a assisté plus récemment à une **augmentation de la taille des unités** qui proposaient davantage d'espace et de confort, d'une part, et au développement du **motonautisme**, d'autre part - avec notamment l'arrivée de nouveaux pratiquants reproduisant parfois des comportements urbains.

La question de la formation et de la culture nautique sont essentielles et il peut être intéressant d'analyser les questions de formation et de culture à l'étranger.

On peut s'interroger sur l'image marketée en France d'une plaisance facile liée simplement à l'acquisition de l'embarcation et de ses équipements, dans l'idée de favoriser ses acquisitions, ne dessert pas en fin de compte l'activité et le secteur nautique dans son ensemble.

Dans les pays anglo-saxons, le nautisme semble davantage identifié comme une **activité de pleine nature exigeante** et potentiellement dangereuse – comme la randonnée en montagne. Cela a notamment pour conséquence, que les pratiquants y sont très bien formés. Les diplômés de voile de RYA tels le Yachtmaster, sont d'ailleurs les diplômés internationalement de référence, même pour l'exercice des activités nautiques professionnelles. En outre, avec une communauté des pratiquants bien aguerris, les bateaux sortent davantage, sont mieux équipés et cela génère de l'activité pour toute la filière.

Par ailleurs, parmi les éléments clés d'un nautisme dynamique, responsable tant d'un point de vue du milieu et que de sa sécurité, il est fondamental de faire vivre le **maillage des acteurs et évènements de terrain**. On citera l'importance des associations de plaisanciers, des clubs nautiques, des yacht clubs et de leur accueil confortable et chaleureux, de l'organisation régulière de petites régates et autres évènements nautiques ouverts. Ce sont autant de facteurs de dynamisation des activités nautiques, mais aussi facteurs de transmission des valeurs, des savoirs et du fameux « sens marin ». Ce sont ces maillages, d'acteurs et de réseaux qui sont autant de « passeurs », qui vont pouvoir accueillir les nouveaux venus et continuer d'enrichir la culture et les pratiques nautiques responsables.

On notera également que la pratique du **motonautisme** peut aussi se faire de manière plus responsable, en adoptant notamment des comportements de discrétion nécessaires, et non, des comportements empreints de sports mécaniques et urbains. A nouveau, on remarque que ces types de comportements respectueux et de discrétion, ont plus largement cours dans des nombreux pays de culture anglo-saxonne, et il en va de même concernant la pêche de loisirs. D'une manière générale, il est souvent fait référence à la culture « anglo-saxonne » de gestion et quant aux pratiques dans les parcs.

D'une manière générale, il semblerait intéressant de profiter plus largement des expériences et du savoir-faire de nos voisins sur un enjeu aussi internationalisé que l'éconavigation et l'éco-innovation dans le nautisme.

Axe 6. Expertise scientifique de l'éconavigation & accompagnement de la Recherche & du développement Pour l'éco-innovation et les écotechnologies

A l'instar des partenariats mis en place avec l'Université de Bretagne Sud et de Montpellier, il est primordial d'associer de **l'expertise scientifique et un accompagnement de la Recherche et du développement** sur l'ensemble des thématiques de notre Programme : accompagnement de l'éco-innovation, impacts de la filière, éco-conception, recherches sur les matériaux de la construction et des équipements, analyse d'impacts, énergie du bord, propulsion, études des usages... En somme sur l'ensemble des sujets de l'éconavigation, cet accompagnement scientifique est incontournable pour appuyer et accompagner les actions du Programme.

Ainsi, l'association de différents acteurs scientifiques au niveau national, autour de la question de l'éco-navigation et de l'éco-innovation dans le nautisme pourrait se traduire par la mise en place d'un Groupement d'intérêt scientifique – ou une autre forme d'instance collaborative. Le GIS HOMMER serait intéressé pour accompagner une telle démarche. Les objectifs d'un GIS sont de :

- Fédérer autour d'un projet commun de recherche, des compétences scientifiques et des moyens sur un thème donné, pour une durée décidée par les parties,
- Rendre visible une collaboration ou synergie entre parties partenaires, éventuellement pour plus facilement bénéficier d'un financement commun,
- Garder souplesse et rapidité de réaction ou de projet. Le GIS n'est pas décidé ni évalué par une instance nationale, mais par lui-même en quelque sorte.
- Le cas échéant, constituer une organisation apprenante appuyée sur une gestion des connaissances plus collaborative ou synergique, par exemple dans le cadre d'un pôle de compétence scientifique.

De plus, on rappellera le **rôle de fédérateur, d'accompagnement et de facilitateur** de projets éco-innovants du Programme. Un tel enjeu peut être porté au niveau national puis international, sur des thématiques définies, car si le marché du nautisme est un bon marché test, celui-ci reste limité au niveau national.

Axe 7. Analyse comparative des acteurs et projets de l'éco-navigation et de l'éco-innovation dans le nautisme

En l'absence de conventions internationales globales de protection des océans, et de par la difficulté de mise en place de tels mécanismes sur des enjeux fortement internationalisés où se mêlent les droits de l'État du pavillon et de l'État du port, les AMP sont devenues un des instruments majeurs de protection du milieu marin, et ce dans toutes les régions littorales du monde.

Ainsi, le réseau des aires marines protégées a connu un fort essor qui ne cesse de croître, tant en termes de territoire qu'en termes de pouvoir régulateur et financier. Cette émergence a beaucoup été portée par l'Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN) et le réseau international des aires marines protégées demeure très actif et porteur de progrès pour l'environnement marin. En outre, de nombreuses aires marines sont portées par des conventions internationales.

Notre Programme porte aussi cette dimension de réseaux et de partages d'expériences et des savoirs. Il pourrait s'ouvrir à des expériences et des connaissances autres, aller à la rencontre d'acteurs et d'instances à l'étranger travaillant sur **les mêmes thématiques qui nous occupent**, au sein d'aires marines protégées ou au-delà.

Ces rapprochements et ces partages, paraissent aujourd'hui incontournables sur des **enjeux environnementaux globaux et les cadres réglementaires portés par des instruments internationaux et des problématiques similaires**. Les rapprochements envisagés pourraient sans doute s'appuyer sur le réseau international des AMP et pourraient s'institutionnaliser à terme, sous une forme fédérative ou confédérative.

Axe 8. Évaluation des actions :

Mise en place de process d'évaluation des actions et de leur impact environnemental

Comme nous avons pu le constater durant la phase de Bilan 2021 du Programme, dont on sait que les actions et les outils réalisés ont été et sont très riches, qu'ils ont été extrêmement profitables à nombre de gestionnaires d'aires marines protégées, nous avons néanmoins manqué **d'indicateurs objectifs qualitatifs et quantitatifs** simples et faciles à manier. Il serait donc utile d'envisager cette mise en place, notamment quant à l'utilisation des outils et au suivi du Programme.

En outre, il semblerait utile de mettre en place un **procédé de feedback** en fin d'actions, afin de venir nourrir la bonne gestion et réalisation des autres actions du Programme.

Enfin, notre Programme étant à visées environnementales, il serait intéressant de pouvoir évaluer tant l'impact positif, le succès, que l'impact négatif des actions du Programme. On peut penser à titre d'exemple, la prise en compte des déplacements occasionnés. Ceci étant, dans une société et un système encore complètement carboné, on rappellera que toute initiative est impactante, mais qu'il ne faut pas pour autant cesser ces initiatives. **Des objectifs de mesure et de compensation d'impacts** pourraient, le cas échéant, être mis en place.

Programme _____

Éconaviguer

PROGRAMME D' ACTIONS
2024 – JUIN 2025

Programme d'actions Décembre 2024 – Juin 2025

Entre janvier 2024 et juin 2025, le Programme mettra en œuvre :

I. Les actions clés annualisées

1. Les Rencontres interprofessionnelles 2025

Les Rencontres du Programme sont un évènement phare de celui-ci. Elles permettent de rassembler de nombreux intervenants et participants, notamment des entreprises innovantes du secteur privé. Nous avons à ce moment souhaité organiser un Forum des entreprises durant la journée des Rencontres. Les Rencontres seront organisées en bi-sites sur la façade Atlantique, à l'Université de Bretagne Sud (UBS) et sur la façade méditerranéenne, à l'Université de Montpellier. Les thématiques pressenties pour 2024 seront axées autour de la communauté des représentants des pratiquants, associations et clubs, avec un fort accent sur les thématiques de la sensibilisation et de la formation. Elles prendront en compte également le déploiement d'une campagne nationale de sensibilisation. Afin de mieux préparer ces Rencontres, des consultations seront mises en place auprès desdits représentants des pratiquants.

La thématiques et les communautés cibles de la filière seront définies par la suite, en collaboration avec le GT national de l'éconavigation.

Résultats : organisation de rencontres nationales bi-site avec restauration et captation vidéo, pour l'accueil de 200 à 300 personnes. Les éléments de rendu seront un rapport reprenant interventions et conclusions, ainsi que les vidéos des échanges, et la valorisation de ces rendus.

2. Forum des entreprises accolé aux Rencontres interprofessionnelles

Un des objectifs des Rencontres est de maintenir l'intérêt du secteur privé pour l'éco-innovation, notamment autour de cet événement et de pouvoir leur proposer leur présence sur un Forum sur le site de l'Université de Bretagne Sud à Lorient. L'objectif est de consolider les relations entre le secteur du nautisme, les gestionnaires d'aires marines protégées et les collectivités souvent en charge des infrastructures du nautisme. Ce Forum est un élément important du redéploiement du réseau Econav et pour les entreprises qui l'auront rejoint.

Résultats : événement accolé aux Rencontres entre 10-15 exposants, rendus à prévoir

3. Les newsletters de l'éconavigation

Les quatre newsletters seront diffusées chaque semestre. Un de nos objectifs à travers les newsletters sera de poursuivre le développement des réseaux et des contacts du Programme, tout en valorisant les travaux et outils du Programme et les initiatives en faveur de l'éconavigation et des éco-innovations dans le nautisme

Résultats : 3 newsletters de l'éconavigation

4. Les réunions du Groupe de travail national

Le groupe de travail national sur l'éconavigation regroupe des gestionnaires d'aires marines protégées et des partenaires, autour des projets internes et externes au Programme sur l'éconavigation. Ce sont des moments de partage et de discussions collectives du Programme et de ses actions.

Résultats : préparation, mise en œuvre, rédaction des comptes-rendus et diffusion aux communautés

Travaux collectifs sur les axes stratégiques et les actions du Programme > Axe 1 & 8

Afin de déterminer et de travailler ensemble au sein de notre Groupe de travail national, comme avec les acteurs de la filière, nous mettons en place des temps d'échanges sur le développement du Programme. Ainsi, collectivement nous traiterons notamment des priorités, axes et objectifs du Programme pour les années à venir, ainsi que leurs déclinaisons sous forme de Programme d'actions. Ces échanges ont pour cadre le groupe de travail mais aussi des rendez-vous *ad hoc*.

Ces axes stratégiques et actions seront notamment rediscutés, réévalués et retravaillés à l'aune des avancements et résultats du présent Programme d'actions.

II. Valorisation de l'éconavigation, diffusion des actions et des outils et animation des réseaux de l'éconavigation

Nous poursuivrons l'effort de diffusion et de valorisation du Programme, des valeurs de l'Éconavigation, les outils et les actions du Programme. Nous assurons par ailleurs un rôle d'agrégateur, de facilitateur et d'animation des communautés de l'éconavigation, gestionnaires d'AMP comme les communautés du secteur nautiques :

1. Le site *éconaviguer.com* : un outil central du Programme et du redéploiement du réseau Econav

Deux actions principales sont envisagées : la mise à jour du site web *éconaviguer.com* du Programme : présentation, les objectifs, les actions et l'ensemble des outils et des ressources disponibles, et **surtout le développement et la mise en ligne de contenus dédiés à l'adhésion au réseau Econav** : adhésion en ligne pour les personnes et les entreprises, avec des contenus dédiés : charte pour les pratiquants et actions pour les entreprises du réseau.

Le site Éconaviguer va ainsi permettre au plus grand nombre de découvrir l'ensemble du Programme et ses outils, mais aussi d'adhérer au **réseau Econav**. Cela va nécessiter la mise en place de nouveaux modules dédiés. D'une manière générale, il faudra faire vivre tous ces contenus, pour atteindre nos objectifs d'acculturation et de fédération des acteurs et des publics.

Livrable : site en ligne sur l'éconavigation mis à jour avec ses nouveaux modules

2. Autres supports à la valorisation, diffusion et développement du réseau

Afin de faire vivre encore davantage les contenus proposés le site est relayé par différents supports et réseaux : il s'agit du LinkedIn du Programme, de sa chaîne Youtube et du Dropmark sur "le monde de l'éconavigation".

3. La veille « le monde de l'éconavigation »

Veille sur l'ensemble des initiatives et les projets autour de l'éconavigation et de l'éco-innovation dans le nautisme, mais aussi des rappels de la réglementation, des bonnes pratiques, des appels d'offres, les agendas, et toutes sortes d'informations. Cette veille est retranscrite et diffusée sur nos différents réseaux et supports : Dropmark, LinkedIn, Revue de presse dédiée, ...

Livrable : outil Dropmark, LinkedIn, Newsletter mis à disposition des communautés et acteurs

4. Le développement et l'animation du réseau et des communautés de l'éconavigation

En cela, nous souhaitons faire bénéficier acteurs et publics clés de ses initiatives et rapprocher de ces communautés. Nous pensons ainsi à différents cercles :

Gestionnaires > décideurs locaux et nationaux > acteurs clés du nautisme > acteurs du nautisme > filière et secteur nautiques privés > publics occasionnels et pratiquants réguliers = 15 millions de citoyen.ne.s

Résultats : actions et réunions avec les différentes communautés de l'éconavigation, adhésions à la newsletter & mailing listes, chaîne YouTube, LinkedIn

5. Appui aux webinaires de formation sur les thématiques de l'éconavigation

Le Programme propose deux fois par an, en partenariat avec l'UBS des webinaires de formation et d'échanges à destination de tous les acteurs : gestionnaires, institutions, acteurs de la filière, ...

III. Actions spécifiques de décembre 2023 à juin 2025

AXE 1. VEILLE, PARTAGE ET VALORISATION

1. Redéploiement du réseau d'acteurs et d'entreprises engagées Econav

AUTRE AXE 6. INNOVATION ET 4. SENSIBILISATION

Le redéploiement de l'association et du réseau Econav est nécessaire tant pour le portage du Programme que pour recréer un cercle de personnes et d'entreprises faisant avancer nos enjeux. Par ailleurs, dans le contexte de décarbonation et de transition environnementale, les acteurs et entreprises engagés ont plus que jamais besoin d'un réseau fort et organisé pour soutenir leurs actions et leurs engagements.

Cela nécessitera :

- des travaux pour redéfinir la stratégie, les objectifs et les actions du réseau
- des rencontres, discussions et consultations avec les acteurs et entreprises concernés pour définir leurs besoins et les accompagner dans leur adhésion au réseau
- une gestion et animation du Réseau, après la mise en place administrative et de gestion de l'association, un temps doit être dédié aux actions décidées pour les membres du réseau et son animation.

Le réseau Econav a réuni jusque 70 adhérents. Notre premier objectif est de constituer un bureau engagé, et de réunir entre 20 et 30 adhésions. Un statut de membres partenaires sera proposé aux acteurs du nautisme, déjà partenaires du Programme, et plus avant. Il s'agira d'envisager un Plan d'action type pour les structures ayant des profils et des activités similaires, afin de favoriser leur engagement dans des processus d'optimisation environnementale et des démarches de labélisation environnementale.

Résultats : compilation des consultations, note sur la stratégie et les objectifs du réseau, outils nécessaires à la vie du réseau, planification et mise en œuvre de l'animation du réseau

2. La production de fiches retours d'expériences sur des projets autour des thématiques de l'éconavigation. Ces contenus seront par la suite relayés sur le site du Programme, les réseaux et les newsletters du Programme. Afin de pérenniser une stratégie d'action basée sur l'entraide et le retour d'expériences, le Programme développera de nouveau à destination du réseau des gestionnaires et de l'éco-navigation en général, différentes fiches "Retour d'expériences" sur des projets de terrain en lien avec nos thématiques et réalisés dans des AMP.

3. Développement d'un site de démonstration autour de la Rade de Lorient et son bassin de navigation

AUTRE AXE 4. SENSIBILISATION

Le site de la Rade de Lorient est un site intéressant à plusieurs niveaux pour le Programme *Éconaviguer*. D'une part, la Rade et son bassin de navigation abritent différents types d'aires marines protégées, et d'autre part, elle accueille quasiment toutes les pratiques et communautés nautiques existantes, et ce de manière assez marquée tant culturellement que quantitativement, dont :

- nombreux ports de plaisance et mouillages
- plaisance de loisirs à voile et à moteur
- écoles de voile et des classes de mer
- clubs nautiques et voile légère
- 1er pôle de course au large au monde
- sports de glisse : *surf, surf foil, wing foil, kite...*
- autres loisirs nautiques : *kayak, paddle, ...*
- navires à passager de tourisme
- différentes aires marines protégées
- site insulaire de Groix

Enfin, on y trouve implantés des acteurs clés de l'éconavigation, dont la coordination du Programme *Éconaviguer*, l'Université de Bretagne Sud, l'Association des ports de plaisance de Bretagne qui portent la mise en œuvre en Bretagne de la certification Ports propres et la formation des gestionnaires, l'association La Vague pour une course au large plus responsable, et de nombreux autres acteurs et initiatives en faveur de l'éconavigation. Il existe une facilité d'échanges et déjà des collaborations existantes entre ces différentes organisations, qui font aussi de cette zone, un creuset d'activités et d'initiatives. Aussi, il est proposé d'accompagner la mise en œuvre de différents projets de l'éconavigation sur les thématiques de l'éconavigation, tant en termes de connaissance des usages et des impacts, de la sensibilisation et la formation des plaisanciers, ceci à l'échelle d'un bassin de navigation, en réunissant les différents acteurs cités et les aires marines protégées...

AXE 2. CONNAISSANCES DES USAGES

Des nombreux travaux ont été menés sur les usages des pratiquants des loisirs nautiques, notamment dans le cadre d'autres Programmes. Pour le bénéfice des communautés de l'éconavigation et de la filière nautique en générale. Il serait utile de rassembler les conclusions des travaux, d'en faire une synthèse accessible et de relayer cette synthèse et l'accès à ces travaux via les différents media du Programme.

Résultats : document de synthèse et diffusion

AXE 4. SENSIBILISATION DES PRATIQUANTS

- **Expertise sur les impacts, la réglementation, l'innovation et les recommandations en matière d'usages pour les outils de sensibilisation des pratiquants (utilisation à venir dans le cadre l'essaiage de la campagne Éco-gestes)**

La campagne Éco-gestes portée par les CPIE en tant qu'associations en éducation en environnement. Les CPIE et les associations relais de ladite campagne, vont donc sur le terrain à la rencontre des plaisanciers. Cette campagne s'ouvre à de nouvelles façades maritimes, dont la Normandie et la Bretagne.

Référence en matière de réduction d'impact des loisirs nautiques et les bons usages, le Programme va mobiliser son réseau d'experts de l'éconavigation notamment quant aux impacts, réglementations et recommandations de fond à faire aux navigants dans le cadre spécifique des pratiques nautiques. À cela s'ajoute, la connaissance pour le Programme de la filière et de ses acteurs, ce qui permettra de travailler aux conditions de la mise en œuvre dudit essaiage par ces acteurs.

Le Programme va participer à cet essaiage dans différents domaines de ses compétences :

- harmonisation de contenus du livret Écogestes pour son introduction à l'échelle nationale, notamment sur les thématiques partagées ou spécifiques aux façades, inclusion des nouveaux contenus, relecture,
- appui et participation au GT des acteurs du nautisme à échelle nationale pour aborder la question de la diffusion des bonnes pratiques pour l'environnement marin,
- établir des ponts entre recherche scientifique et innovation technique vers les porteurs d'Écogestes sur les façades.

Résultats : documents harmonisés et mis à jour, participation au comité de pilotage

- **Travaux pour une campagne nationale de sensibilisation des pratiquants**

Le programme propose une feuille de route pour une stratégie nationale de communication, à destination du réseau du Programme, dont les cibles seront affinées en début de projet, et d'une campagne de communication commune, portée par les acteurs du milieu.

Ainsi, le Programme fournira son expertise sur le projet de campagne nationale envisagée pour le grand public et via des media nationaux, en lien avec différents partenaires. De nombreux acteurs font le constat que le monde du nautisme et de la protection du milieu marin, des aires marines protégées n'ont pas encore parlé d'une seule voix aux navigants et aux pratiquants, permettant ainsi un écho plus important à l'échelle des 15 millions de pratiquants occasionnels ou réguliers, harmonisant ainsi leurs discours sur les objectifs, enjeux, constats, cadres réglementaires, recommandations et bonnes pratiques.

Résultats : feuille de route

AXE 5. FORMATION DES PRATIQUANTS ET FORMATEURS, CULTURE NAUTIQUE

- **Des travaux pour la formation des pratiquants** en éco-navigation en lien avec différents partenaires. Suite au rapport *Nautisme de demain* et dans le cadre de la plateforme présidentielle qui y fait suite, la filière nautique et les acteurs de l'éconavigation sont appelés à participer à la mise en œuvre des volets environnementaux de nouveaux outils d'évaluation de compétences et de formation, dont à terme le Permis Bateau.

- **Des travaux sur les besoins en formation du réseau des partenaires du Programme et des pratiquants** en éco-navigation, c'est-à-dire sur la connaissance des enjeux, impacts, règlements, innovations et recommandations pour un nautisme durable et la réduction des impacts des loisirs nautiques. Il s'agit donc en 2024, d'évaluer les besoins, les publics cibles, les formats possibles et toutes autres modalités de mise en œuvre d'une telle formation. En 2025, les recommandations établies et validées pourront être mises en œuvre.

Résultats : feuille de route

AXE 6. R&D, INNOVATION

- **la mise à jour des cahiers de l'éconavigation.** L'association Econav accompagnée de la Région Bretagne, l'ADEME Bretagne, de l'Office français de la biodiversité, la ville de Douarnenez, et le Ministère de la transition écologique avait produit 3 cahiers techniques : bateaux et équipement, port de plaisance et pratiques. Ce 3ème portait sur les pratiques et comportements. Or, cette thématique a beaucoup été usitée et prise en compte dans différents projets, dont le Guide de l'éconavigation produit par le Programme. En conséquence, une analyse sera faite pour évaluer comment mettre à jour et sous quel format les deux autres cahiers techniques, en lien avec les partenaires du Programme. En outre, le Programme établira le chiffrage de cette mise à jour et recherchera des partenaires idoines, en se rapprochant en priorité de ses partenaires historiques.

-

- **Appui à la structuration de la veille et de l'action scientifique**

En 2020 et 2021, nous avons accueilli au sein du Programme, l'Université de Bretagne Sud et l'Université de Montpellier. Aujourd'hui, nous avons pour ambition que le Programme soit davantage renforcé par cet appui scientifique qui peut trouver à se développer davantage, et cela sur différents axes possibles sur :

- l'appui à la mise en œuvre des actions du Programme de manière générale,
- le développement de projets et travaux scientifiques spécifiques,
- sur un appui aux webinaires de formation et autres travaux - type note de synthèse
- une mission de veille scientifique et R&D sur les travaux autour de l'éconavigation
- l'accueil de nouveaux acteurs scientifiques au sein de cette collaboration, tel le laboratoire de Banyuls.

Comme tous les ans, nos travaux auront pour cadre notre Groupe national de travail. Ainsi, collectivement nous traiterons notamment des priorités, axes et objectifs du Programme pour les années à venir, ainsi que leurs déclinaisons sous forme de Programme d'actions. Ces axes seront notamment retravaillés à l'aune des avancements de chaque axe qui seront présentés en fin de programme au GT.

Livrable : document de projet

AXE 7. ANALYSE COMPARATIVE DES INITIATIVES A L'ETRANGER ET RAYONNEMENT

Développement du réseau et partage d'expérience à l'étranger > Axe 7

Parmi les axes et actions retenus, l'élargissement de notre veille des initiatives autour de l'éco-navigation et de l'éco-innovation dans le nautisme est aujourd'hui incontournable. En effet, des rapprochements et ces partages pourraient se mettre en place tant sur des initiatives similaires à la nôtre, soit portées par des aires marines protégées ou bien par des associations ou autres acteurs engagés. Ceci nous permettra de multiplier les réponses face à des enjeux environnementaux globaux, cadres réglementaires souvent portés par des instruments internationaux avant d'être transposés ainsi que des problématiques similaires.

Deux axes principaux ont été identifiés à savoir les impacts du nautisme et la sensibilisation des pratiquants. Une recherche en ce sens a été menée dans le cadre d'un projet tutoré de l'UBS, suivi d'un stage étudiant. Il est proposé de faire une analyse fine pour prise de contact de programmes et acteurs identifiés pour que le Programme se rapproche de ceux-ci et amorce la mise en place d'une coopération international sur nos thématiques.

Livable : *short list* des acteurs et projets, prises de contacts, pistes et propositions d'échanges et de retours d'expériences

